

Elections TPE 2016

Point d'étape en région Picardie

Pour l'heure il s'agit de constituer une liste de 10 noms (5 hommes/5 femmes) représentants la CGT TPE par région pour les CPRI (Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles), le dépôt des candidatures doit avoir lieu en mai, pour des élections en décembre 2016.

Où en sommes-nous dans les Unions départementales ?

Dans l'Aisne, le diaporama sur les TPE est présenté à la commission exécutive de l'Union Départementale, les camarades réfléchissent aux différentes initiatives à mettre en place. Dans la Somme, Florian Levêque (animateur) et le secrétaire général de l'UD rencontrent les unions locales du département afin de trouver des référents pour impulser la campagne. Des projets de distributions de tracts sur des initiatives sont déjà programmés.

Le point avec Bruno HENIN, Secrétaire Général, UD CGT Oise

Depuis janvier 2016 nous avons mis en place un collectif départemental dédié aux élections dans les TPE (Très Petites Entreprises) avec comme perspective sa pérennisation pour assurer le suivi de nos futur-e-s mandaté-e-s. Le collectif est formé de cinq camarades, tous membres de la commission exécutive de l'UD, plus un pilote qui assure la coordination entre le collectif confédéral et la campagne dans les territoires.

La première tâche que nous nous sommes assignée est d'informer notre corps militant en contactant les 9 Unions Locales du département. La sensibilisation vise à identifier les enjeux de cette nouvelle campagne électorale et à en appréhender les différences par rapport à 2012.

Pour rappel, nous ciblons auprès de nos camarades, la nécessité de réussir cette campagne pour toute la CGT et non pas seulement pour les salarié-e-s des TPE car des résultats va dépendre la représentativité de la CGT au plan national. En effet, au 31 décembre 2016 la représentativité des organisations syndicales sera calculée en cumulant les résultats des élections professionnelles dans les entreprises avec le résultat des élections dans les TPE. Le résultat sera régional et départemental.

Pourquoi ce scrutin est-il important ?

Parce qu'il déterminera le nombre de camarades composant les délégations dans les commissions de négociation paritaires des conventions collectives et dans toutes les instances officielles où la CGT est appelée à siéger.

Mais aussi parce qu'il donnera la composition des conseils de prud'hommes suite à la suppression des élections prud'homales. Nous savons que là où la CGT est présente, mieux les intérêts des salariés sont défendus.

Nous souhaitons également utiliser l'opportunité des élections pour amorcer l'organisation des salariés des TPE dans la CGT au niveau des Unions Locales. Toute forme d'organisation est la bienvenue dans la mesure où elle donne une place aux salarié-e-s des TPE et leur fait échapper au statut « d'isolé » qui est incompatible avec notre philosophie du : tous ensemble !

Une des différences notables de ces élections par rapport à 2012 réside dans la composition des listes électorales, car si le scrutin est toujours sur sigle, les noms des candidats doivent être connus, ils doivent être obligatoirement issus des TPE et respecter la parité femme/homme.

Nous sommes actuellement au stade de la recherche des candidats qui devront être communiqués à la confédération au plus tard pour le 11 avril 2016.

Nous avons lancé dans les Unions Locales les fiches de mise à disposition de candidatures et nous attendons les remontées.

Les délégués des TPE disposeront de 5 heures de temps de délégation, hors temps de transport, pour siéger dans l'instance régionale (CPRI) et rencontrer les salarié-e-s dans l'entreprise sous condition de l'accord de l'employeur. A partir de leur déclaration de candidatures, ils bénéficient du statut de salarié protégé.

La présentation de la campagne TPE dans les Unions Locales s'appuie sur



un petit film d'environ cinq minutes qui fait l'historique des instances représentatives du personnel dans les entreprises de 1936 à nos jours. Vient à la suite un diaporama explicatif sur les enjeux et le déroulement des élections.

Le collectif TPE a reçu un bon accueil dans l'ensemble des Unions Locales. Les syndicats sont disposés à distribuer les flyers spécifiques TPE et à participer aux campagnes de collages qui démarreront dans un deuxième temps.

La prochaine étape sera l'information des apprentis sur leurs droits que nous aborderons par la distribution « des livrets apprentis » aux portes des CFA et autres centres de formation par alternance du département de l'Oise.

**Le nouveau site internet
du comité régional CGT Picardie**
Syndiqué-e-s, mandaté-e-s,
remontez vos initiatives régionales !



<http://crpicardie.reference-syndicale.fr/>